



Vendre ma voiture avant le jugement

Par **yob357**, le **22/01/2016** à **12:45**

bonjourrrnj attends une convocation au tribunal pour un excès de vitesse de 60 km/h 150 au lieu de 90 rnrnje sais que le juge peut me confisquer ma voiture et la vendre au profit de l'etatrrnma question est :rnrndois je la vendre rapidement et est ce legal rnrnqu est ce que je risque si le juge decide de me la confisquer et que celle ci est vendue?rnrny a t il un vrai risque si je la garde jusqu'au jugement que celle ci soit saisie ?rnrnmerci

Par **yob357**, le **22/01/2016** à **18:12**

pour info je rappelle qu'il s'agit là de mon premier excès et que par conséquent la saisie n'est pas obligatoire mais envisageable au pénal en guise de peine complémentaire il me semble...rnrnmerci